



Bilan annuel de l'animation du DOCOB

- Année 2016-

Site Natura 2000 FR7200759 « Massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi »



Présenté en COPIL le 02 mars 2017



Sommaire

| | |
|--|----|
| 1. Préambule..... | 3 |
| 1.1. Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000..... | 3 |
| 1.2. L'animation..... | 3 |
| 1.3. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB..... | 3 |
| 1.4. Missions de la structure animatrice..... | 5 |
| 2. Gestion des habitats et espèces..... | 5 |
| 2.1. Animation des contrats Natura 2000..... | 5 |
| 2.2. Animation des MAEC..... | 9 |
| a) Présentation du projet agro-environnemental..... | 9 |
| b) Synthèse sur la signature des MAEC 2016..... | 10 |
| c) Synthèse des engagements MAEC 2013, 2015-2016..... | 11 |
| 2.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers..... | 13 |
| a) Participation aux commissions locales d'écobuage..... | 13 |
| b) Gestion des haies et des corridors (opération non prévue dans le marché)..... | 13 |
| 3. Évaluation des incidences des projets..... | 14 |
| 4. Suivis scientifiques et techniques..... | 14 |
| 4.1. Suivi des actions de gestion MAEC..... | 14 |
| 4.2. Suivi des actions d'amélioration des connaissances du site..... | 16 |
| 5. Information, communication, sensibilisation..... | 16 |
| 5.1. Mise à jour d'outils de communication..... | 16 |
| 5.2. Organisations de réunions d'information ou de manifestations..... | 17 |
| 5.3. Communication / Animation auprès des scolaires..... | 17 |
| 5.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (opération non prévue dans le marché)..... | 17 |
| 6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site..... | 18 |
| 6.1. Organisation de la gouvernance du site..... | 18 |
| a) Organisation de réunions du comité de pilotage..... | 18 |
| b) Réunions ou rencontres avec les services de l'État..... | 18 |
| 6.2. Gestion administrative et financière..... | 18 |
| 6.3. Compléments ou mise à jour du DOCOB..... | 18 |
| 7. Synthèse..... | 19 |
| 8. Descriptif de l'équipe..... | 20 |

1. Préambule

1.1. Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000

Le site Natura 2000 « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi », FR7200759, (5 269 ha) a été désigné Site d'intérêt Communautaire (S.I.C) au titre de la Directive « Habitat Faune Flore » par arrêté ministériel du 31 décembre 1998. Le DOCOB portant sur ce site a été validé et est en animation depuis avril 2013.

1.2. L'animation

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U) est désigné comme la structure porteuse du DOCOB depuis novembre 2010 et Pierre Harispourou, adjoint à l'environnement de la commune d'Ixassou, désigné en tant que président du Copil depuis le 30 mars 2014. Le S.I.V.U a fait appel à un prestataire pour l'élaboration et l'animation du DOCOB via un appel d'offre. Ont répondu, le CEN Aquitaine sur le volet environnemental et Euskal Herriko Laborantza Ganbara sur le volet agricole. Une co-animation entre les deux structures (en tant qu'animateurs délégués) a été retenue. Le descriptif de l'équipe est détaillé en fin de rapport.

Le temps consacré à l'animation du site par le CEN Aquitaine et EHLG, dépend chaque année des actions engagées et prévues par le contrat de prestation. Les deux structures sont également en charge de missions qui sortent du cadre Natura 2000 : accompagnement de projets agropastoraux en estive, aides au gardiennage, suivi écologique, déclaration PAC, etc...

Le présent bilan rend compte des actions menées au cours de l'année 2016.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Les enjeux ayant justifié la désignation du site sont les suivants :

Écologiques :

- conserver / restaurer les zones humides d'intérêt communautaire ;
- maintenir / restaurer les landes sèches à bruyère d'intérêt communautaire ;
- préserver les habitats forestiers et la faune associée ;
- protéger les stations d'espèces d'intérêt communautaire (Trichomanes remarquable, Soldanelle velue) ;
- garantir le maintien des colonies de chauves-souris.

Socio-économiques :

- mutation de l'utilisation agro-pastorale du massif ;
- manque d'harmonisation des activités avec les enjeux écologiques du site et avec les autres usagers.

Au total, le site compte :

- **15 habitats d'intérêt communautaire** constitués de complexes de zones humides tourbeuses, de landes sèches et humides, de boisements, d'habitats rocheux et d'un habitat souterrain, dont **3 habitats d'intérêt prioritaires** tels que les landes humides atlantiques, les formations à nardus, les aulnaies-frenaies ;
- **13 espèces d'intérêt communautaire** dont 4 coléoptères, 6 chiroptères, 1 mollusque et 2 plantes.

| Intitulé Natura 2000 | Code Natura 2000 | Cité dans le FSD | Fréquence | Surface (ha) |
|--|------------------|------------------|-----------|----------------|
| ZONES HUMIDES | | | | |
| Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>) | 6410 | Oui | A | 2.11 |
| Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> | 4020-1 | Oui | B | 1.17 |
| Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i> | 7150 | Oui | A | 0.74 |
| Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i> | 3110-1 | Non | A | 0.49 |
| Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i> | 3130 | Non | A | 0.01 |
| PELOUSES ET PRAIRIES | | | | |
| Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes | 6230-5 | Non | B | 881.50 |
| Pelouses maigres de fauche de basse altitude | 6510 | Non | B | 136.58 |
| LANDES ET FOURRES | | | | |
| Landes ibéro-atlantiques thermophiles | 4030-1 | Oui | B | 275.82 |
| Landes atlantiques fraîches méridionales | 4030-8 | Oui | A | 97.03 |
| Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles | 6430-7 | Oui | A | 0.14 |
| MILIEUX FORESTIERS | | | | |
| Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>) | 9120 | Oui | B | 295.49 |
| Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen | 9230-4 | Non | A | 22.19 |
| Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> | 9180 | Non | A | 6.50 |
| MILIEUX ROCHEUX | | | | |
| Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique | 8220 | Oui | A | 1.17 |
| Grottes non exploitées par le tourisme | 8310 | Oui | A | X ¹ |

Fréquence : nombre d'unités de l'habitat sur le site, rapportée au nombre total d'unités cartographiées – A : < 2 % - B : entre 2 et 15 %

¹Habitat ponctuel

Les habitats d'intérêt communautaire prioritaires sont signalés en gras.

| Espèces végétales | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------|
| Nom latin | Nom vernaculaire | Code Natura 2000 | Niveau d'enjeu |
| <i>Soldanella villosa</i> | Soldanelle velue | 1625 | Enjeu très fort |
| <i>Trichomanes speciosum</i> | Trichomanès remarquable | 1421 | Enjeu très fort |
| Insectes saproxyliques | | | |
| <i>Rosalia alpina</i> | Rosalie des Alpes | 1087 | Enjeu très fort |
| <i>Osmoderma eremita</i> | Scarabée Pique-Prune | 1084 | Enjeu très fort |
| <i>Lucanus cervus</i> | Lucane cerf-volant | 1083 | Enjeu modéré |
| <i>Cerambyx cerdo</i> | Grand capricorne | 1088 | Enjeu modéré |
| Chauves-souris | | | |
| <i>Rhinolophus euryale</i> | Rhinolophe euryale | 1305 | Enjeu très fort |
| <i>Basbastella barbastellus</i> | Barbastelle d'Europe | 1308 | Enjeu fort |
| <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> | Grand rhinolophe | 1304 | Enjeu fort |
| <i>Myotis bechsteinii</i> | Murin de Bechstein | 1323 | Enjeu fort |
| <i>Myotis emarginatus</i> | Murin à oreilles échancrées | 1321 | Enjeu modéré |
| <i>Rhinolophus hipposideros</i> | Petit rhinolophe | 1303 | Enjeu modéré |
| Mollusques | | | |
| <i>Elona quimperiana</i> | Escargot de Quimper | 1007 | Enjeu fort |

À partir des enjeux écologiques et socio-économiques du site, 8 objectifs de développement durable ont été identifiés :

- favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire ;
- préserver les habitats forestiers, notamment ceux abritant des insectes saproxyliques d'intérêt communautaire ;
- maintenir les zones humides d'intérêt communautaire ;
- préserver les habitats des chauves-souris ;
- préserver les stations d'espèces végétales des ravins (trichomanes, soldanelle) et les stations d'espèces animales cavernicoles (escargot de Quimper) ;
- améliorer la connaissance scientifique du site ;
- évaluer les effets des mesures de gestion mises en place sur le site ;
- informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire.

Pour atteindre ces objectifs, 25 mesures ont été identifiées dans le DOCOB, déclinées ensuite en 51 actions opérationnelles.

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions des structures animatrices du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

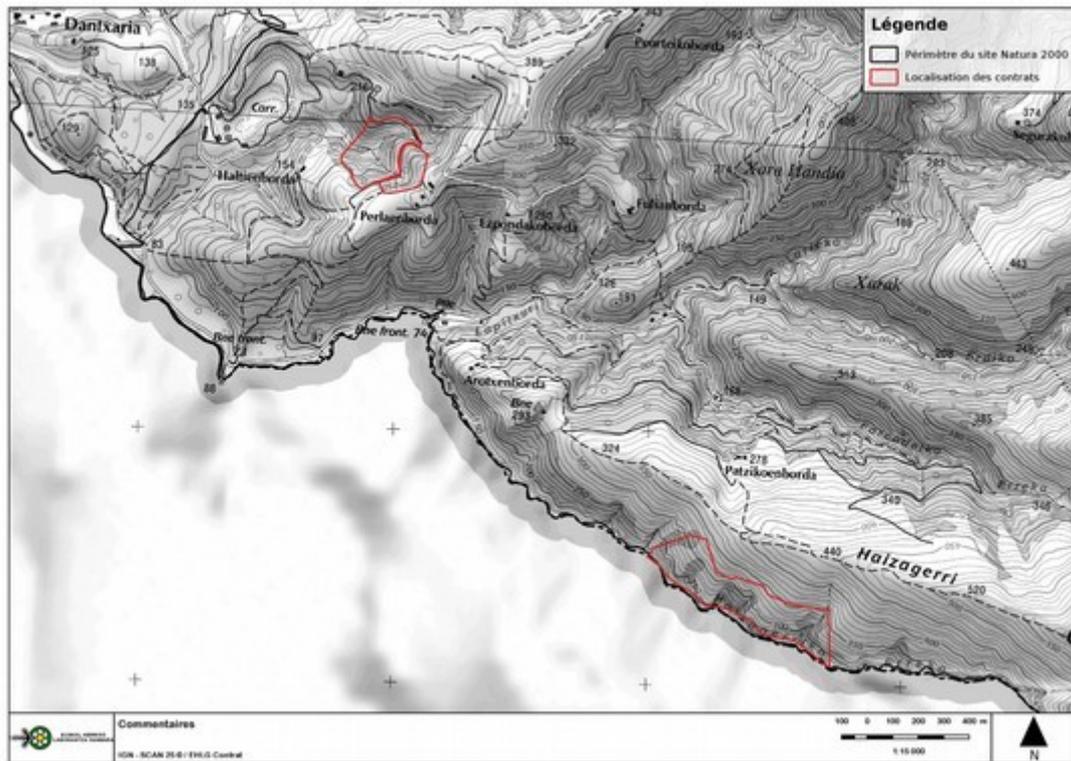
- Gestion des habitats et espèces, via la contractualisation notamment ;
- Suivi des évaluations d'incidences en accompagnant les potentiels porteurs de projet ;
- Suivis scientifiques des mesures de gestion et amélioration des connaissances ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 est actuellement dans la première phase de mise en œuvre. Les animateurs ont pris contact avec les ayants droits visés et ont rédigé les cahiers des charges. Trois projets sont prévus :

- un contrat « forestier » sur la forêt communale d'Ainhoa. Jean-François Iturria, agent de l'ONF, personne référente de ce site, accompagnera l'animateur dans le montage du dossier. Deux secteurs ont été identifiés : couverts de vieux peuplements de chênes têtards sans recrutement naturel ni pâturage. L'objectif est donc une régénération dirigée grâce à un layonnage puis une plantation d'habitat relais. À ce jour, les cahiers des charges des deux sites ont été rédigés et les travaux budgétisés. La prochaine étape est la présentation du projet au conseil municipal d'Ainhoa lors de la budgétisation annuelle des travaux forestiers afin d'intégrer la part d'autofinancement de 20 % (> *Bon de commande (BC) F8*). La localisation des sites est présentée sur la carte ci-dessous.



Carte 1 : Localisation des contrats forestiers sur la commune d'Ainhoa

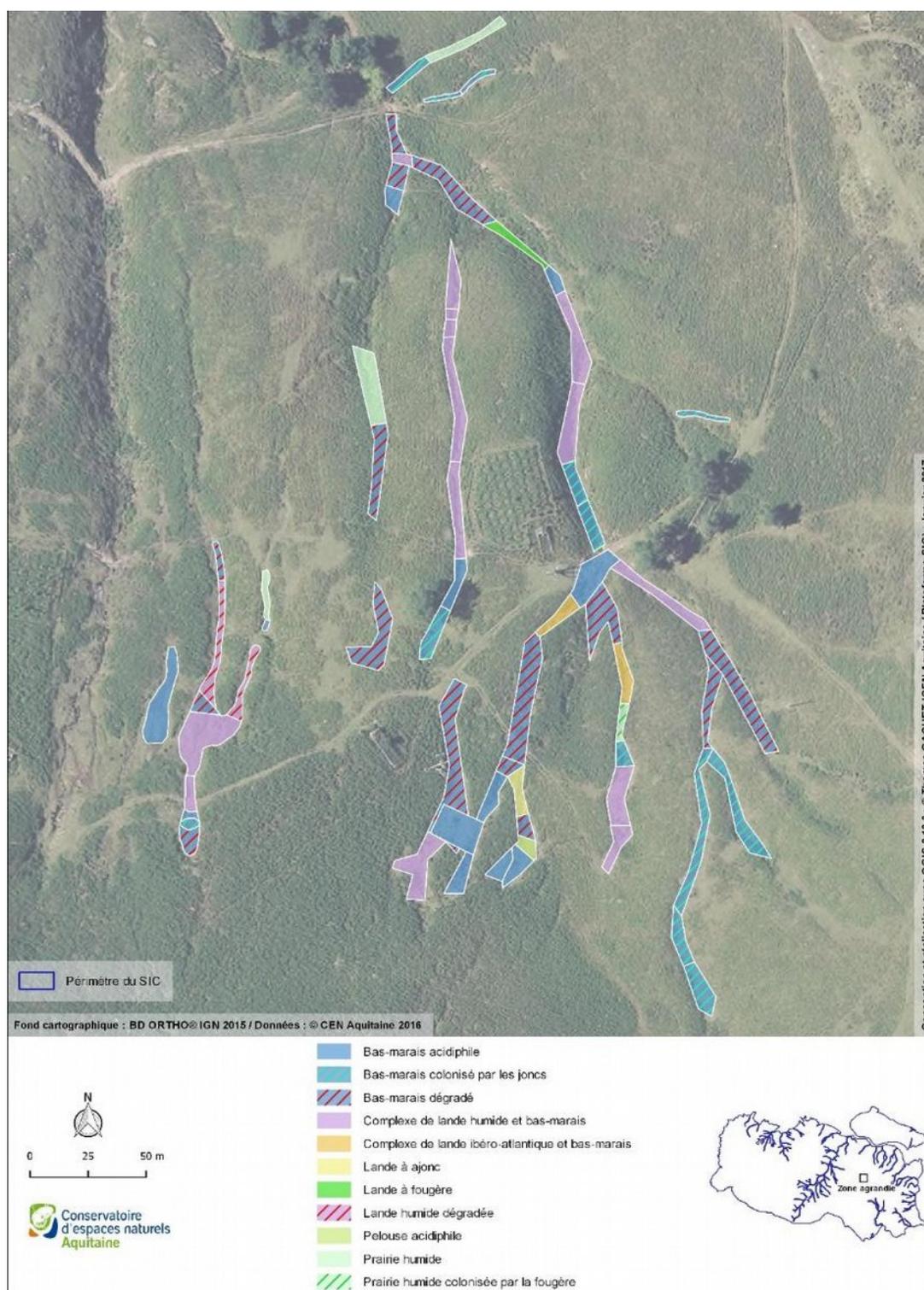
- un second contrat « forestier » sur la hêtraie d'intérêt communautaire du Mondarrain. Il s'agit d'une hêtraie vieillissante sans recrutement naturel où la charge pastorale reste forte tout au long de l'année. Il est proposé de mettre en défens une zone de 20 ares, soit une longueur totale de 250 m de clôture intégrale, pour vérifier si une régénération est possible sans pacage. Le cahier des charges est aujourd'hui achevé. Les travaux doivent être budgétisés et présentés à la commune d'Itxassou (> BC F6 et F7).



Carte 2 : Localisation des contrats forestiers sur la commune d'Itxassou

Pour ces deux contrats, le montage du dossier administratif reste à faire. Pour être validés en 2017 et les travaux réalisés au cours de l'hiver prochain, les dossiers doivent être déposés à la DDTM et la DREAL avant le 30 avril 2017, date limite de dépôt des propositions de contrats.

- un troisième contrat « ni agricole ni forestier » sur les tourbières du Plateau Vert de l'Artzamendi. Plusieurs études préalables ont été menées cet été afin d'évaluer les états de conservation et les besoins de gestion de ces milieux. Une dégradation due au pâturage des troupeaux est avérée sur certaines tourbières. La mise en défens des secteurs les plus dégradés est conseillée : 5 zones de 280 à 630 m² pour une longueur totale de 640 m de clôture sélective.



Carte 3 : Unités écologiques des tourbières du Plateau Vert

Il se pose cependant un problème administratif. Ces tourbières ne peuvent pas être engagées en l'état dans un contrat puisqu'elles se situent sur des parcelles déclarées à la PAC et sous contrat MAE. Il est souhaitable d'opter pour un autre outil de gestion. Le coût de la mise en place et l'entretien de la clôture sera ainsi pris en charge dans le cadre du plan de gestion mené par le CEN Aquitaine sur le Mondarrain et l'Artzamendi, en partenariat avec la commune d'Ixassou, ce plan de gestion étant financé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cette action sera donc prévue dans la mise en œuvre de ce plan de gestion en 2017.



Carte 4 : Propositions d'actions pour la conservation des tourbières du Plateau Vert

2.2. Animation des MAEC

2016 constitue la seconde année d'animation du PAEC « Mondarrain Artzamendi » associé au PAEC global « Montagnes du Béarn et du Pays Basque ». Les différentes actions menées sont les suivantes. La référence au bon de commande du marché y est renseignée :

- mise à jour annuelle du PAEC en partenariat avec la DRAAF, participation aux Commissions Régionales Agro-Environnementales (CRAEc), (> BC F2) ;
- rédaction des cahiers des charges et des notices MAEC nouvellement proposés et validés en Copil du PAEC, (> BC F2) ;
- démarchage des bénéficiaires potentiels par des affiches dans les mairies et des appels téléphoniques pour ceux qui se sont manifestés l'année passée, (> BC F3) ;
- accompagnement de la contractualisation des MAEC des entités collectives, diagnostics parcellaires, rédaction des plans de gestion, (> BC F4 et F5) ;
- accompagnement des contrats individuels à titre privé et diagnostics parcellaires, (> BC F5) ;
- suivi des contrats MAEC datant de 2015 et visites de parcelles communales broyées, (> BC F14) ;
- suivi écologique et comparaison des données en fonction des différents modes de gestion, (> BC F14) ;

a) Présentation du projet agro-environnemental

Au total ce sont 9 MAEC qui ont été proposées aux entités collectives et aux agriculteurs individuels pour la campagne 2016. Cela a permis de répondre aux enjeux « Biodiversité » et « Maintien du pastoralisme en montagne » identifiés dans le PAEC.

| Code | Intitulé | Engagements unitaires | Habitats visés | Prix unitaire |
|--------------|--|------------------------|---|---------------|
| AQ_ARTZ_HE01 | Gestion de la fertilisation sur prairies et habitats remarquables | Herbe_03 | Prairies | 53,42 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE02 | Maintien de la richesse floristique des prairies | Herbe_07 | Prairies | 66,01 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE03 | Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables | Herbe_06 | Prairies d'intérêt communautaire | 120,86 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE04 | Gestion pastorale extensive des landes et des pelouses | Herbe_09 | Landes à bruyères en bon état de conservation Pelouses en bon état de conservation | 75,44 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE05 | Lutte contre l'invasion des ligneux bas (ajonc) par action mécanique et pâturage | Herbe_09, Ouvert_02 | Landes à bruyères sous fougères Pelouses avec fougères | 113,60 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE06 | Lutte contre l'invasion des fougères par fauche précoce et pâturage | Herbe_09, Ouvert_02 | Landes à bruyères sous fougères Pelouses avec fougères | 170,86 €/ha |
| AQ_ARTZ_HE07 | Conversion de grandes cultures en prairie | Couver_06 | | 285,52 €/ha |
| AQ_ARTZ_HA01 | Entretien des haies | Linéa_01 | Linéaires à proximité des sites de chauves-souris | 0,36 €/ml |
| AQ_ARTZ_RI01 | Entretien des ripisylves | Linéa_03 | Linéaires à proximité des sites de chauves-souris | 1,01 €/ml |

b) Synthèse sur la signature des MAEC 2016

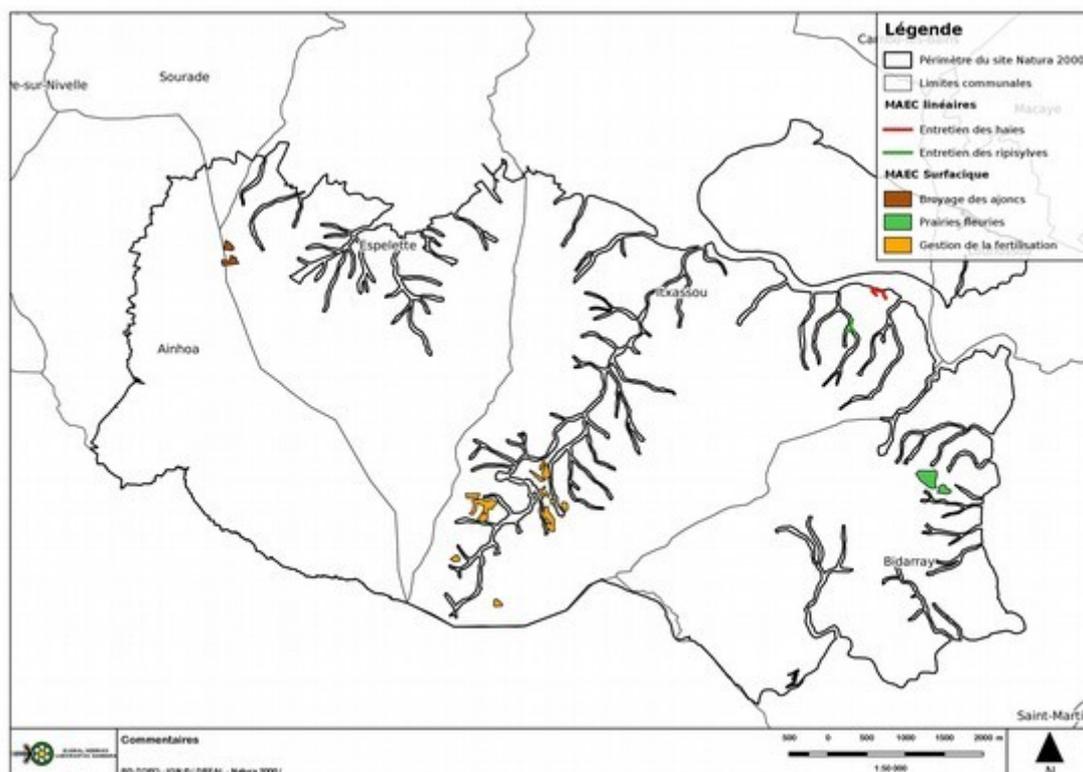
Au cours de l'année précédente, de nombreuses surfaces ont été engagées sur les espaces collectifs. Les objectifs étant globalement atteints, seul un agrandissement de contrat de gyrobroyage sur la commune d'Espelette a été fait.

L'essentiel de la contractualisation a concerné l'engagement d'agriculteurs à titre individuel sur des prairies privées. La nouvelle mesure d'« Entretien des ripisylves » ajoutée au PAEC et celle d'« entretien des haies » ont également été souscrites.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces éléments.

| Signataire | Mesure | Surface (ha) ou linéaire engagé (ml) | Nb de personnes concernées | Aide €/ha | Budget pour 1 an | Budget pour 5 ans |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------------|----------------------------|-------------|------------------|-------------------|
| Espelette | Gyrobroyage | 2,62 | 11 | 113,60 €/ha | 297,63 | 1488,16 |
| Privé | Gestion de la fertilisation | 14,28 | 1 | 53,42 €/ha | 762,84 | 3814,19 |
| Privé | Prairies fleuries | 5,84 | 1 | 66,01 €/ha | 385,5 | 1927,49 |
| Privé | Entretien des haies | 330 | 1 | 0,36 €/ml | 118,8 | 594 |
| Privé | Entretien des ripisylves | 225 | 1 | 1,01 €/ml | 227,25 | 1136,25 |
| Total | | 22,74 ha et 555 ml | 15 | | 1792,02 | 8960,09 |

Pour cette campagne 2016, ce sont au total 22,74 ha et 555 ml qui ont été engagés en MAEC. Cela représente une enveloppe de 9 000€ pour les 5 années des contrats. La contractualisation est bien en deçà des objectifs prévus.



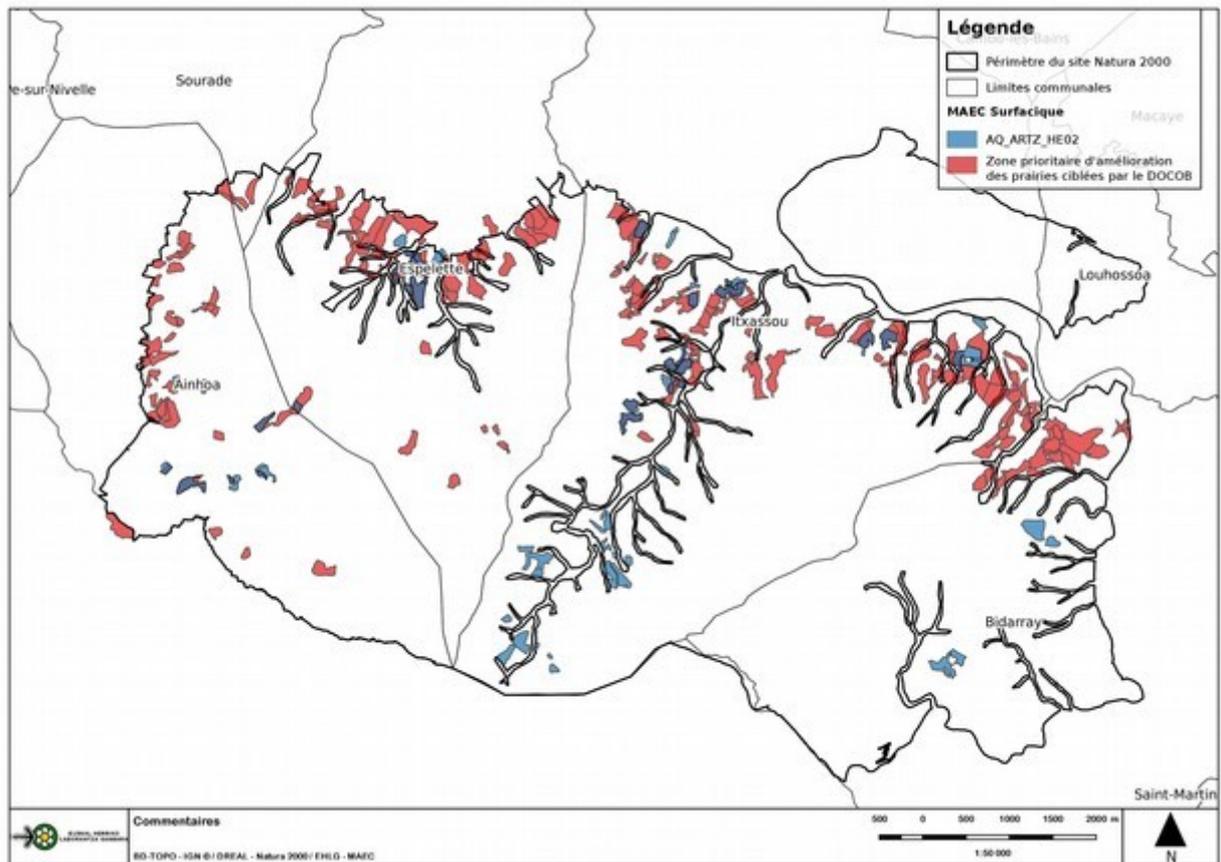
Carte 5 : Localisation des engagements MAEC de 2016

L'année prochaine une attention toute particulière sera portée aux MAEC qui répondent à l'enjeu « biodiversité » de conservation des chiroptères et de maintien des prairies d'intérêt communautaire. Les mesures concernées sont l'« entretien de haies », l'« entretien de ripisylves », la « fauche précoce de la fougère » et le « retard de fauche ».

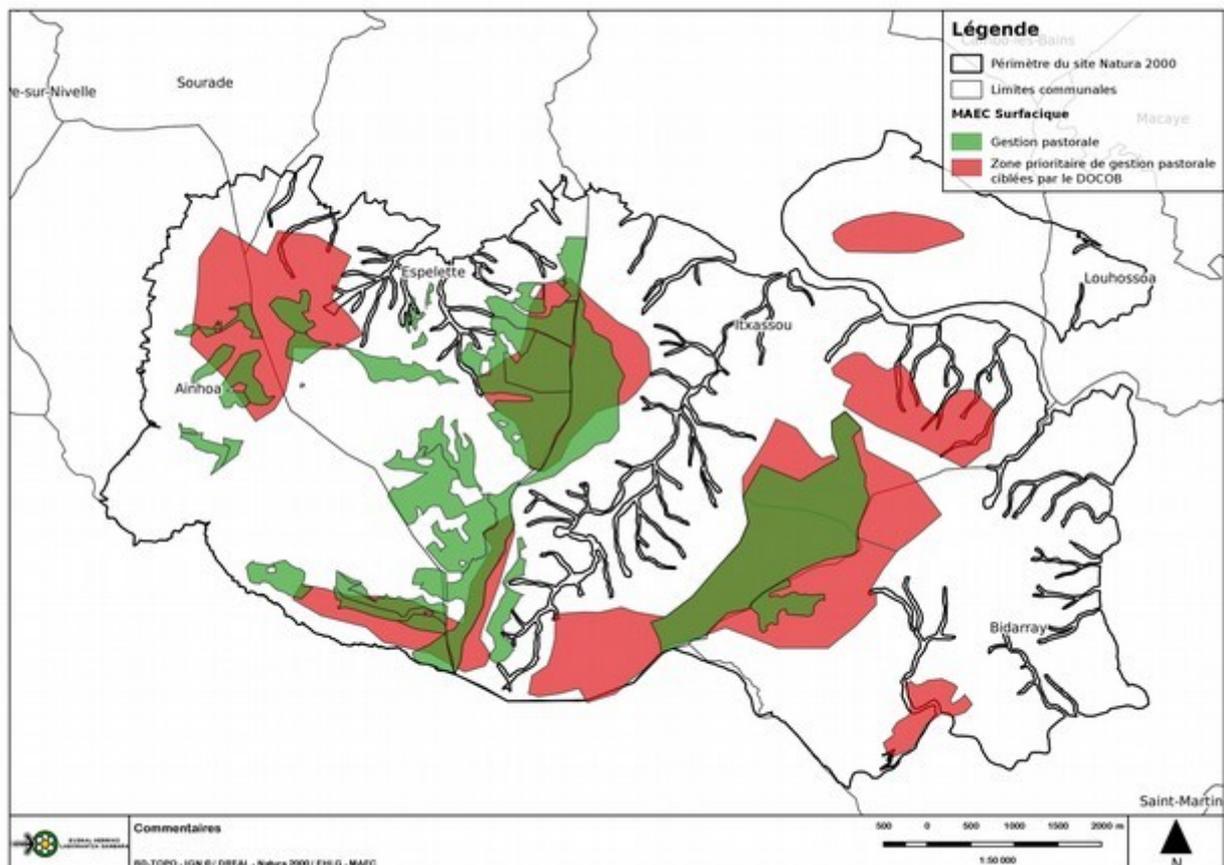
c) Synthèse des engagements MAEC 2013, 2015-2016

Ces trois années d'animation MAEC ont été riches en engagements de la part des agriculteurs et des entités collectives. Cette partie synthétise l'ensemble des contrats et leurs atteintes par rapport aux objectifs prévus dans le DOCOB.

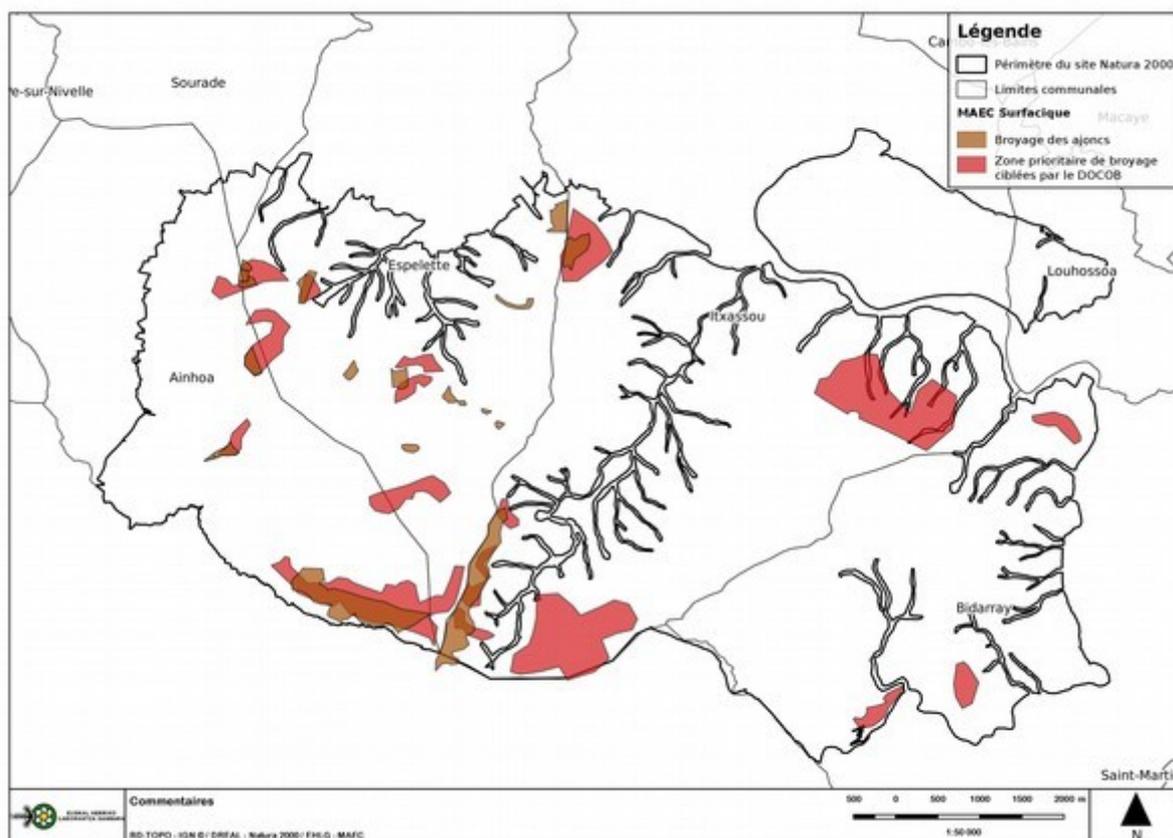
| Mesure | Objectif du DOCOB en ha et ml | Réalisé en ha et ml | % atteinte des objectifs | Montant pour 1 an | Montant pour 5 ans | Remarques |
|---|---|-----------------------------|--------------------------|---------------------|---------------------|--|
| AQ_ARTZ_HE01 AQ_ARTZ_GP4 et FP4 Gestion de la fertilisation | 135 ha | 91,06 ha | 67,45 % | 10 141,60 € | 50 708,02 € | Objectif bientôt atteint |
| AQ_ARTZ_HE02 Prairies fleuries | | | | | | |
| AQ_ARTZ_HE03 Retard de fauche | 45 ha | 0 ha | 0 % | 0,00 € | 0,00 € | Objectif non atteint : mesure jusqu'à présent non prioritaire. Peu d'engouement pour cette mesure |
| AQ_ARTZ_HE04 AQ_ARTZ_PA1 et PA2 Gestion pastorale | 450 ha | 825,1 ha | 183,36 % | 86 683,64 € | 433 418,20 € | Objectif dépassé : Dans le PAEC, été visées toutes les pelouses et les landes pâturées contrairement au DOCOB qui cible certaines zones spécifiques. |
| AQ_ARTZ_HE05 AQ_ARTZ_EP1 et EP2 Gyrobroyage | 195 ha | 121,05 ha | 62,08 % | 24 549,03 € | 122 745,15 € | Objectif bientôt atteint |
| AQ_ARTZ_HE06 Fauche précoce | 30 ha | 4,45 ha | 14,83 % | 760,33 € | 3 801,64 € | Objectif non atteint : mesure jusqu'à présent non prioritaire. Peu d'engouement pour cette mesure |
| AQ_ARTZ_HE07 Conversion des grandes cultures | Non défini (Objectif PAEC : 6 ha) | 0 ha | 0 % | 0,00 € | 0,00 € | |
| AQ_ARTZ_HA01 Entretien des haies | Non défini (Objectif PAEC : 1200 ml) | 330 ml | 27,5 % | 118,80 € | 594,00 € | |
| AQ_ARTZ_RI01 Entretien des ripisylves | Non défini (Objectif PAEC : 1250 ml) | 225 ml | 18 % | 227,25 € | 1 136,25 € | |
| Total | 855 ha (Objectif PAEC : 6 ha et 2450 ml) | 1041,66 ha et 555 ml | | 122 480,65 € | 612 403,26 € | |



Carte 6 : Croisement des MAEC et des zones prioritaires : enjeu « prairie »



Carte 7 : Croisement des MAEC et des zones prioritaires : enjeu « pastoral »



Carte 8 : Croisement des MAEC et des zones prioritaires : enjeu « ouverture »

2.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

a) Participation aux commissions locales d'écobuage

Pour assurer la bonne cohérence des projets du territoire avec les enjeux et les objectifs de Natura 2000, il est important de se rendre disponible pour participer aux réunions susceptibles d'entrer en synergie avec l'animation du DOCOB. C'est le cas des Commissions Locales d'Écobuage (CLE) qui ont lieu chaque début d'année afin d'analyser les demandes d'écobuage déposées par les paysans et si possible de les valider.

C'est effectivement un des chantiers prévus par le contrat d'animation (> BC F9). Cette phase d'animation s'est déroulée en fin d'année 2016. Les animateurs Natura 2000 ont participé à la CLE d'Ixassou et à la première de celle d'Ainhoa. Pour Ixassou, les demandes ont fait l'objet d'un diagnostic cartographique préalable au regard des habitats d'intérêt communautaire et des MAE en place.

b) Gestion des haies et des corridors (opération non prévue dans le marché)

Les haies bocagères et les bosquets jouent un rôle majeur dans l'organisation des fermes sur le territoire : accueil de biodiversité, corridor écologique, ombrage et brise-du vent pour les troupeaux., protection des sols et de la ressource en eau. À ce titre, deux journées de formation ont été organisées avec la Commission Syndicale de Cize, les 22 et 23 février derniers, avec l'aide de l'Association Bocage Pays Branché.

La première journée a permis de sensibiliser un large public composé d'agriculteurs, professionnels, techniciens et gestionnaires sur la valorisation des arbres dans les fermes. La deuxième, plus technique, a été un lieu d'échange entre techniciens pour s'entendre sur les cahiers des charges des MAEC portant sur les haies et les bosquets.

3. Évaluation des incidences des projets

La course des crêtes, organisée par l'association Napurrak, se tiendra les 30 juin et 1^{er} juillet prochains. Plusieurs parcours sont proposés et tous traversent le site Natura 2000 du Mondarrain et de l'Artzamendi. Le CEN Aquitaine a rencontré M. Etchart, directeur de la course, afin de lui proposer la mise en place d'une communication positive sur le dispositif Natura 2000 et le site. Il y a eu plusieurs échanges par rapport à la carte des habitats pour minimiser au mieux les impacts environnementaux de la course (> *BC F10*).

<https://www.coursedescretes.com/>

4. Suivis scientifiques et techniques

4.1. Suivi des actions de gestion MAEC

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 et de l'accompagnement des engagements MAEt-MAEC (> *BC F14*), des relevés et des suivis écologiques sont prévus afin de mesurer l'état de conservation des habitats en fonction des différents modes de gestion. Les parcelles communales d'estives, notamment celles en contrat MAE « Maintien des milieux ouverts par entretien mécanique et/ou manuel » ou « Lutte contre l'embroussaillage (ajoncs) » sont concernées.

Le CEN Aquitaine a mis en place les premiers suivis sur le site Natura 2000 en 2015. Les résultats sont comparés en fonction des actions de gestion appliquées aux parcelles.

Le protocole est décrit ci-dessous :

- Choix de l'emplacement des suivis :

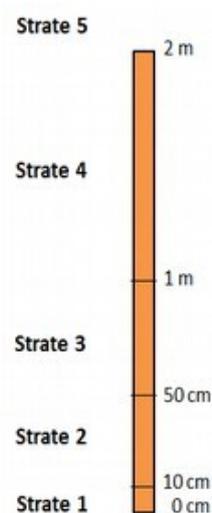
Afin d'avoir un échantillonnage le plus complet possible, les cartographies des types d'habitats naturels (landes à bruyères, landes à ajoncs, pelouses etc...) et des types de gestion mis en place sur le site (pâturage, broyage, fauche précoce des fougères) ont été superposés, et des transects ont été localisés dans les différentes combinaisons habitat/gestion. La carte correspondante est présentée en page suivante.

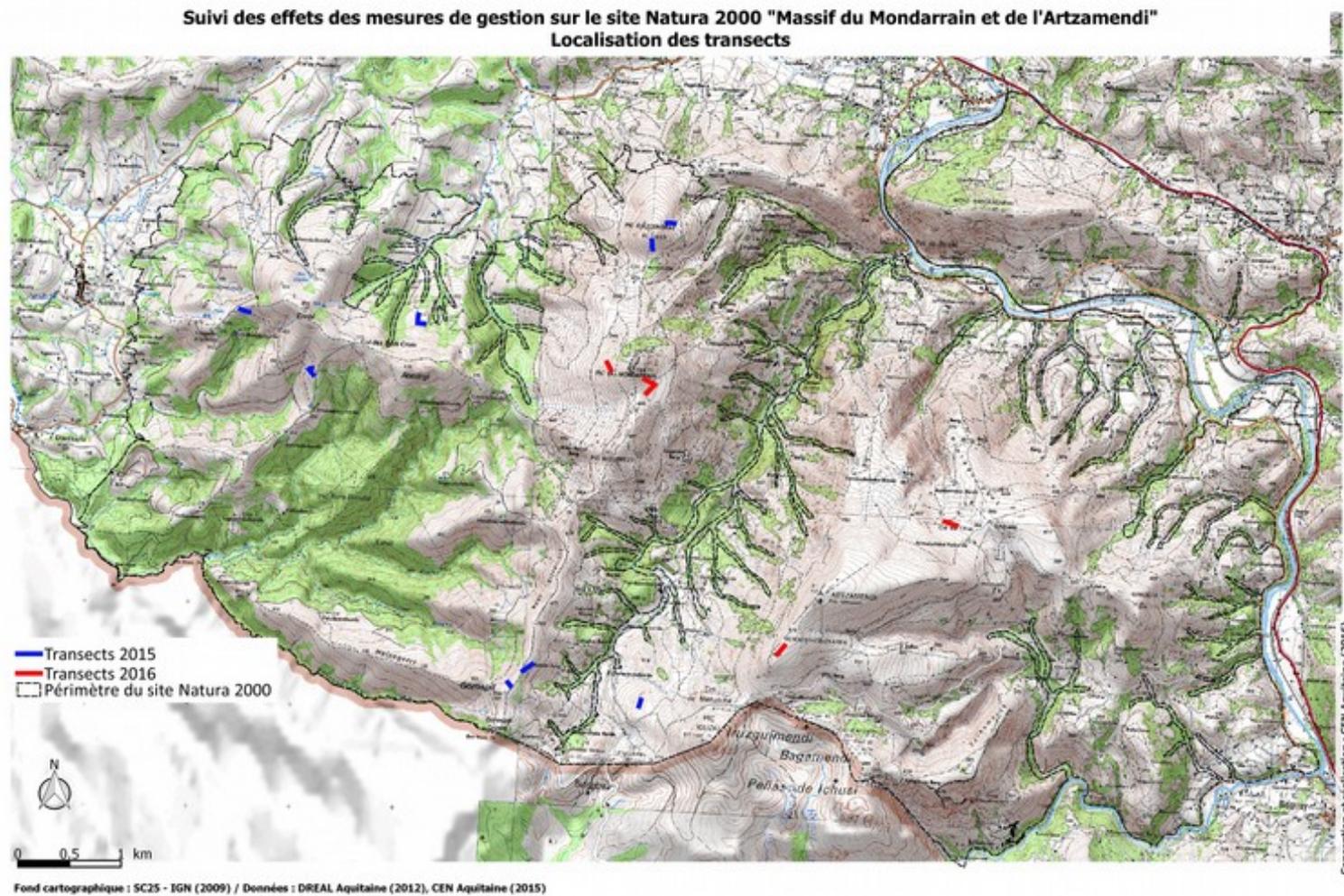
- Mise en œuvre du suivi :

Le dispositif de suivi choisi est le transect, qui permet d'obtenir une vision globale de la physionomie de l'habitat, et permet d'observer les transitions présentes le long du transect, tout en ne nécessitant pas un temps trop important de suivi.

Sur le terrain, le point de départ et de fin du transect sont matérialisés par des repères naturels (pierre, arbre isolé etc.). Un relevé des espèces présentes dans les différentes strates est effectué tous les 1 m sur le transect,

Aux 10 transects réalisés en 2015, s'ajoutent en 2016 5 transects, dont 3 sur le Mondarrain et 2 sur l'Artzamendi.





Carte 9 : Localisation des transects de suivi des MAEC – 2015-2016

Les suivis effectués doivent faire l'objet d'une analyse fine, qui pourra faire ressortir les tendances en termes de :

- typicité de l'habitat : à partir de la liste des espèces présentes plus ou moins typiques de l'habitat que l'on cherche à restaurer
- physionomie de l'habitat : la prédominance des différentes strates permet d'évaluer l'évolution dynamique de l'habitat.

Ces premiers suivis sur les transects serviront d'état initial pour les prochains suivis, qui pourront être répétés bisannuellement.



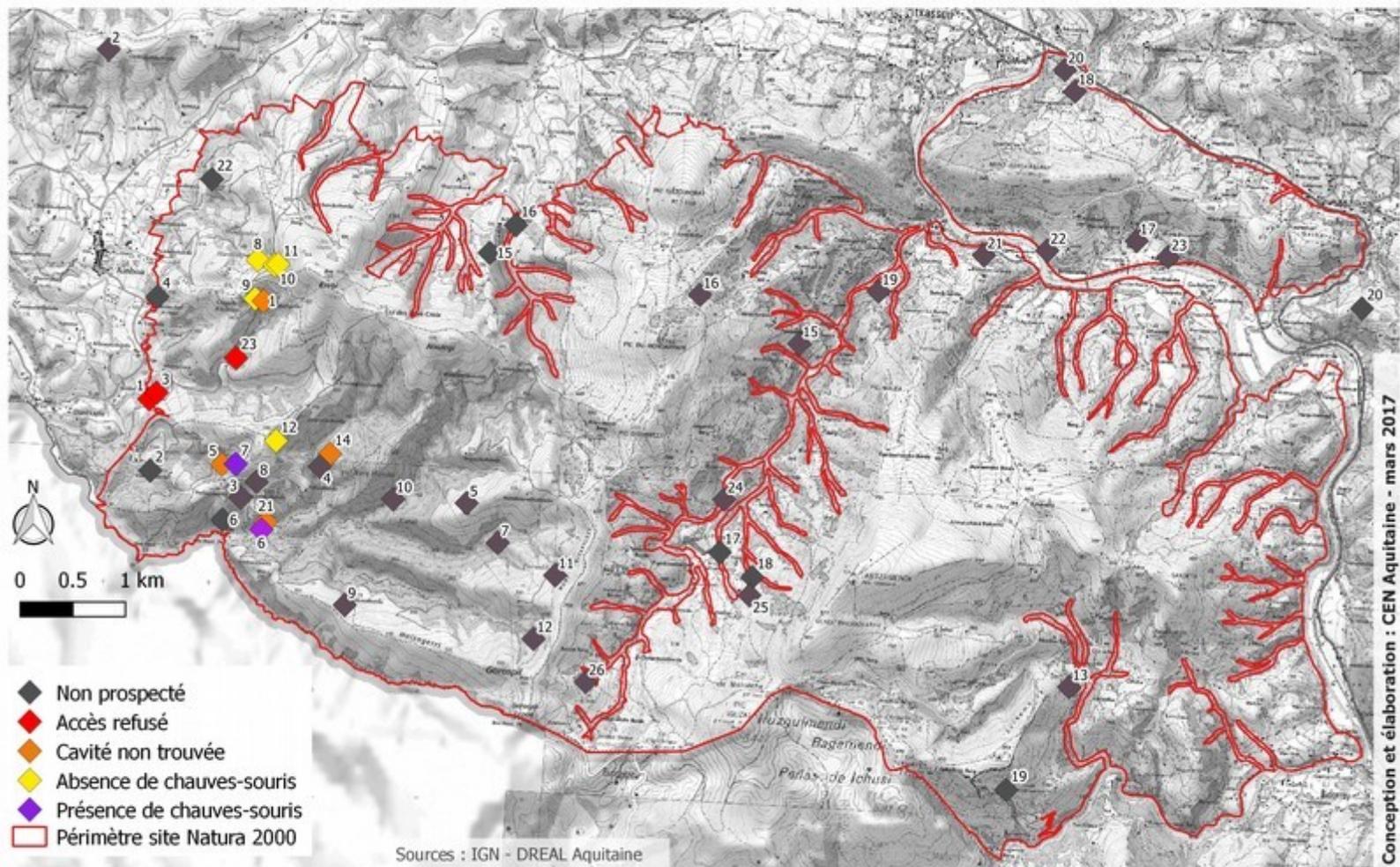
Transect de suivi sur l'Artzamendi. N. Déjean, 2016

4.2. Suivi des actions d'amélioration des connaissances du site

Au cours de l'été 2016, une évaluation des espèces végétales de ravin a été menée par le Conservatoire Botanique des Pyrénées Midi-Pyrénées (CBN PMP) sur la zone du Laxia entre les massifs Mondarrain et Artzamendi. Cette étude a permis d'obtenir davantage d'informations sur la répartition des espèces végétales inféodées à ces milieux, notamment le Trichomanes et la Soldanelle, ainsi que leur état de conservation. Le CEN Aquitaine a participé en amont à la définition des objectifs du projet (> BC F13).

La mission d'animation prévoyait également une prospection de gîtes d'hibernation de chauves-souris, pour compléter les connaissances sur ces espèces, puisque pendant l'élaboration du DOCOB seuls les gîtes estivaux avaient été inventoriés. Une pré-cartographie des gîtes potentiels a été établie dans le périmètre du site Natura 2000, à partir de gîtes estivaux connus et pouvant être également occupés en hiver, et à partir des données du BRGM sur les anciennes mines. Les prospections ont été menées le 17 février 2017, avec l'aide de 30 étudiants de BTS GPN du lycée St Christophe de St-Pée-sur-Nivelle. Cette session de prospections s'est tenue sur la commune d'Ainhoa, avec 11 sites visités (certains sites pré-cartographiés n'ayant pas pu être retrouvés ; pour une zone située dans une propriété privée, le propriétaire ayant refusé l'accès, les sites n'ont pu être visités). Sur ces 11 sites, 2 contenaient chacun 2 petits Rhinolophes.

L'enjeu important de conservation des chauves-souris sur le site Natura 2000 engage à poursuivre ces prospections sur les gîtes non visités, à l'hiver 2017-2018. Ces prospections seront réalisées de préférence pendant une période assez froide, et elles pourront être réalisées encore à l'aide d'étudiants de BTS GPN, ce qui permet d'engager un effort de prospection accru par rapport à un seul agent de terrain.



Carte 10 : Résultats des prospections chauves-souris

5. Information, communication, sensibilisation

5.1. Mise à jour d'outils de communication

Trois actions ont été menées lors de cette campagne d'animation (> *BC F11*) :

- réorganisation de la page Natura 2000 du site internet de la commune d'Itxassou et mise à jour de son contenu : SIVU, politique Natura 2000, DOCOB, site Mondarrain-Artzamendi, etc.
<http://www.itxassou.fr/Environnement/natura-2000.html>
- rédaction d'un article de communication pour le bulletin municipal de la commune de Bidarray
- relecture de textes présentatifs du site Natura 2000 pour la restauration de l'espace muséographique ATEKA d'Itxassou.

5.2. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Euskal Herriko Laborantza Ganbara, la Commission Syndicale du Pays de Cize, la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri et le Syndicat mixte du bassin versant de la Nive ont organisé la deuxième édition du concours général agricoles des « Prairies fleuries » les 2 et 3 juin 2016 (> *BC F12*). Le territoire où le concours a été ouvert est celui des « Montagnes du Pays Basque ». Il comprend l'ensemble des sites Natura 2000 animés respectivement par les quatre structures organisatrices.

5 paysans ont présenté leur prairie à ce concours. Le jury composé d'experts agronomes, agricoles, botaniques et apicoles et présidé par Joseph Goyheneix (président du Comité de pilotage du site Montagnes de Saint Jean Pied de Port) s'est rendu sur les parcelles afin de récompenser le meilleur équilibre agro-écologique.

Les lauréats de cette année sont Laetitia et Didier Sorhouet, éleveurs sur la commune d'Arnéguy. Ils auront la possibilité de présenter leur parcelle au concours national à Paris le 3 mars prochain lors du Salon International de l'Agriculture.

Une troisième édition sera également proposée en 2017. Le concours prend d'ores et déjà de l'ampleur puisque 6 paysans se sont déjà manifestés pour y participer.

5.3. Communication / Animation auprès des scolaires

Plusieurs journées d'animation ont été réalisées auprès d'élèves de BTS GPN des lycées de Saint-Pée et de Saint-Palais (> *BC PUI*) :

- une demi-journée de prospection des gîtes de chauves-souris dans la forêt d'Ainhoa et aux alentours a été menée le 17 février avec une trentaine d'étudiants (> *BC F13*).
- le CEN Aquitaine est le commanditaire d'un projet tutoré pour les élèves du BTS GPN de Saint-Palais. L'objectif est d'élaborer un jeu de société sur le patrimoine du Mondarrain et de l'Artzamendi à destination des écoles des communes concernées par le site Natura 2000.
- l'animateur d'EHLG a été sollicité à plusieurs reprises pour deux projets tutorés : l'un au sujet des services d'intérêt écologique rendus par les prairies et l'autre sur la mise en place de MAEC sur le territoire.

5.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (*opération non prévue dans le marché*)

Sur le territoire du Pays Basque, il existe un réseau Natura 2000 fort et dynamique. Chaque année, sont organisés des clubs Natura 2000, rassemblant les animateurs, à l'initiative de la DDTM des Pyrénées-

Atlantiques. Les clubs s'organisent souvent avec une visite de terrain le matin sur l'un des sites animés du Pays Basque et une cession d'échange l'après-midi avec les services de l'État.

Pour cette année d'animation de mars 2016 à mars 2017, deux clubs ont eu lieu. Le premier s'est déroulé le 30 juin sur le site des Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port. La thématique abordée était la gestion des espaces forestiers. La seconde journée a eu lieu le 24 janvier dans les locaux de la DDTM. Le Conservatoire Botanique a traité les questions de suivi des mesures de gestion et d'états de conservation. Les animateurs du site ont participé en amont de la réunion à l'identification d'indicateurs de suivi des MAEC.

Le technicien d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara a également participé à plusieurs journées de formation :

- reconnaissance des habitats de landes et de tourbières. Cela a été proposé par le Conservatoire Botanique Sud Aquitaine le 22 septembre 2016 à Urrugne ;
- reconnaissance des espèces d'arbres et les types de haies par Gabriel Durruty à Uztarits ;
- identification des principales espèces des prairies fleuries en prévision du concours agricole.

6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

6.1. Organisation de la gouvernance du site

a) Organisation de réunions du comité de pilotage

Le comité de pilotage du site du Mondarrain et de l'Artzamendi est prévu le jeudi 2 mars à 15h à la Salle des Associations de la mairie d'Itxassou. Les principaux points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Rappel de la démarche Natura 2000 et du contexte
- Présentation du bilan de l'animation 2016 du site « Mondarrain-Artzamendi »
- Propositions d'actions à venir en 2017
- Questions diverses

Plusieurs réunions sont prévus entre les deux animateurs du site pour préparer ce Copil (> BC F15).

b) Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Un point a été fait le 9 octobre 2015 entre le service Natura 2000 de la DDTM des Pyrénées-Atlantiques (Jérôme Barberis et Emilie Laborde), la DREAL (Coline Garde), les représentants du SIVU (Pierre Harispourou et Pascale Amestoy) et les animateurs du site du Mondarrain et de l'Artzamendi (Priscille L'Hernault, Tangi Le Moal et Guillaume Cavailès). L'objectif était de réaliser un bilan intermédiaire de l'animation, programmer les chantiers à venir et apporter des informations complémentaires quant au Copil.

6.2. Gestion administrative et financière

Le principal chantier mené en lien avec la gestion administrative et financière du site du Mondarrain et de l'Artzamendi est la rédaction du présent bilan d'animation (> BC F15) et le suivi des activités d'animation, notamment le temps de travail consacré.

6.3. Compléments ou mise à jour du DOCOB

La mise à jour du DOCOB prévue concernait deux points : sa mise en conformité par rapport au changement des politiques agricoles et l'acquisition de nouvelles données sur les habitats et les espèces

du site (> *BC F15*). Dans les faits, le temps passé à la mise à jour a été consacré à remettre en forme le DOCOB pour l'impression. Deux jours supplémentaires, non prévus dans le marché, ont été nécessaires pour achever ce travail.

Afin de garder une bonne cohérence entre le DOCOB et les réformes de la PAC 2015, les anciennes MAEt proposées, aujourd'hui obsolètes devront être mises à jour, et remplacées par les nouvelles MAEC proposées dans le PAEC Mondarrain-Artzamendi. De même le budget prévisionnel estimé pour ces aides doit être mise à jour en fonction des contrats effectivement signés en 2015-2016 et des futurs contractants de 2017 déjà identifiés.

De nouvelles données sont acquises par le CEN Aquitaine, dans le cadre du plan de gestion qu'il mène avec Itxassou et Espelette, notamment sur la localisation de certains habitats et de nouvelles stations d'espèces végétales. La mise à jour de la cartographie devra être fait en conséquence en 2017.

7. Synthèse

Le tableau ci-dessous dresse de manière chiffrée le bilan de l'animation en 2017.

| Axes de travail | Sous-axes de travail | Bon de commande associé(s) | Indicateurs de réalisation ou de résultat |
|--|--|--|--|
| Gestion des habitats et des espèces | Animation des contrats Natura 2000 non agricoles – non forestiers et forestiers | F2, F3, F4 et F5 | 3 projets initiés |
| | | | 2 cahiers des charges rédigés |
| | | | 0 contrat signé en 2016 |
| | Animation des MAE | F6, F7 et F8 | 22 propriétaires/exploitants démarchés |
| | | | 5 diagnostics réalisés |
| | | | 5 contrats déposés au 15 juin |
| | | | 4 exploitations engagées dans l'année |
| | | | 16 exploitations engagées au total, 2013, 2015 et 2016 |
| | | | 22,74 ha et 555 ml engagés dans l'année |
| | | | 1041,66 ha engagés au total, 2013, 2015 et 2016 |
| | | | 1 792€ annuels engagés dans l'année |
| | | | 8 960€ pour 5 ans engagés dans l'année |
| | | | 612 403€ pour 5 ans engagés au total, 2013, 2015 et 2016 |
| Assistance aux CLE | F9 | 2 réunions où les animateurs sont intervenus | |
| Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences | Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000 | F10 | 1 projet sur lequel les animateurs ont apporté un conseil en amont |
| Amélioration des connaissances et suivi scientifique | Suivis scientifiques et techniques | F13 et F14 | 10 transects suivis et échantillonnés |
| | | | 2 habitats d'intérêt communautaire concernés par les suivis |
| | | | 5 espèces protégées concernées par les suivis |
| Information, communication et sensibilisation | Mise à jour d'outils de communication | F11 | 3 actions de communication ont été mises en place |
| | Organisation de réunions d'informations ou de manifestations | F12 | 1 concours agricole |
| | | | 5 candidats |
| | Communication / animation auprès des scolaires | PU1 | 4 actions à destination des scolaires |
| | Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site | Ø | 2 clubs Natura 2000 |
| 3 formations suivies et 2 organisées | | | |
| Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site | Compléments ou mise à jour du DOCOB | F15 | 3 journées de mise en forme |
| | Réunion ou rencontre avec les services de l'État | Ø | 1 visite de terrain organisée |
| | Organisation de réunions du comité de pilotage | F15 | 9 réunions de comité de pilotage jusqu'à 2016 |
| 20 participants environ | | | |

8. Descriptif de l'équipe

SIVU Natura 2000 Mondarrain-Artzamendi : mairie d'Itxassou, Karrika Nagusia, 64250 Itxassou - 05 59 29 75 36 - mairie.itxassou@wanadoo.fr

Président : Pierre HARISPOUROU

Secrétaire : Christine LEGARRA - sivumondarrainartzamendi@orange.fr

Euskal Herriko Laborantza Ganbara : 64220 Ainhice - Mongelos - 05 59 37 18 82 – laborantza.ganbara@ehlgbai.org

Coordinateur : Iker ELOSEGI – iker@ehlgbai.org

Animateur : Guillaume CAVAILLES - 06 89 72 54 14 – guillaume@ehlgbai.org

CEN Aquitaine : 156 rue de Gascogne, 64240 Urt - 05 59 70 58 37 – antenne64.paysbasque@cen-aquitaine.fr

Coordinateur : Tangi LE MOAL - t.le-moal@cen-aquitaine.fr

Animatrice : Priscille L'HERNAULT - p.lhernault@cen-aquitaine.fr